

0470001W
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
164 BOULEVARD DE LA LIBERTE
47007 AGEN CEDEX
Tel : 0553774650

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2023-2024

Par délibération du conseil d'administration
du 22/06/2023
acte n° 62

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

ASSOCIATION CALIDA COSTA : la cheffe d'établissement est autorisée à signer la convention avec cette association qui interviendra auprès des élèves résidents le 17 mars 2024.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Le chef d'établissement

Nom : Delpeyrat

Prénom : Najat

Signé le : 04/03/2024 14:55:33

CONVENTION

ENTRE

Madame Najat DELPEYRAT, Provisseure
Représentant le Lycée Bernard PALISSY à Agen

ET

L'Association CALIDA COSTA
Mairie de Caudecoste
Place Armand Casse
47220 CAUDECOSTE

Il est convenu comme suit :

ARTICLE 1

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'organisation de l'intervention de l'association Calida Costa.

ARTICLE 2

L'association Calida Costa interviendra dans le cadre de l'animation sportive de l'internat résidence du lycée Bernard Palissy.

ARTICLE 3

L'association Calida Costa interviendra le dimanche 17 mars 2024 au lycée de 14h à 16h pour une prestation d'initiation à l'évocation historique par la pratique de l'escrime à la canne de combat auprès de nos élèves résidents.

ARTICLE 4

L'association Calida Costa à échéance de sa prestation adressera une facture (avec un RIB) correspondant uniquement au nombre d'heures d'intervention (tarifs à l'heure : 40 euros) pour un montant de 80 euros. La totalité de la dépense sera pris en compte sur le budget de l'internat résidence.

Agen, le 04 mars 2024

Le professeur,
La Provisseure,
Madame Najat DELPEYRAT



LYCÉE BERNARD PALISSY
47007 AGEN

L'intervenant



Pour l'association Calista Costa